Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-212201297-20260415-D2026014-DE

2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril , à dix-sept heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LOC-ENVEL, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Madame DOYEN Virginie , Maire.

Date de convocation : 03 avril 2026

Présents : Mme Virginie DOYEN, Maire

M. Pascal MONCOUQUT, Mme Sophie Lachaize

Mme Elizabeth MOAL, Mr Aurélien CHARRIERE

Mme Le Bournault Marie Christine, Mr Le Disez Mikaël

Secrétaire de séance : Mme Lachaize Sophie

Délibération 2026-014

Objet : Indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des conseillers délégués

Vu le procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints en date du 26 mars 2026;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que le Conseil Municipal peut fixer des indemnités pour certains de ses membres : maire, adjoints ou délégués titulaires d'une délégation.

Considérant que les indemnités maximales pouvant être versées au maire d'une commune comptant moins de 500 habitants est au maximum de 28.10 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique

Considérant que les indemnités pouvant être versées aux adjoints ainsi qu'aux délégués titulaires d'une délégation d'une commune de moins de 500 habitants est au maximum de 10.89 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.

Mme Le Maire propose l'attribution du maire, des adjoints et des conseillers titulaires d'une délégation selon la répartition suivante,

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-212201297-20260415-D2026014-DE

FONCTION	*NOM et Prénom*	*Indemnité*	*mensuel par élu*
Maire	DOYEN Virginie	24.15% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique	992,69 €
1er adjoint	MONCOUQUT Pascal	9.10 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique	374,06 €
2ème adjoint	LACHAIZE Sophie	5.80 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique	238,41 €
Conseiller délégué	MOAL Elizabeth	2.7 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique	110,98 €
Conseiller délégué	CHARRIERE Aurélien	2.7 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique	110.98€
Conseiller délégué	LE BOURNAULT Marie Christine	2.7 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique	110.98€
Conseiller délégué	LE DISEZ Mickaël	2.7 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique	110.98€
Total mensuel attribué			**2 049,09 €**

Le conseil Municipal , à l'unanimité :

-Valide la proposition d'attributions à compter de la date de l'élection du maire et des adjoints.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,

Virginie DOYEN

MAIRIE de LOC-ENVEL Côtes d'Armor 22810